

Intitulé de l'UE	Approche communicationnelle (Partie II)
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Maternelle - Instituteur(trice) préscolaire - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Catherine FROMONT	30	Annuelle

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2	30h	Catherine FROMONT

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : 10h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ◦ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques • Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté <ul style="list-style-type: none"> ◦ Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante. ◦ Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.

Objectifs de développement durable
Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Acquérir une méthode de travail pour s'autocorriger et progresser en autonomie dans la maîtrise de la langue
- Prendre la parole de façon adéquate devant une classe de maternelle

Contenu de l'AA Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2

- Maîtrise écrite de la langue :

Production de textes professionnels

Production de textes imposés

- Maîtrise orale de la langue :

Analyse réflexive de sa maîtrise orale de la langue face à une classe (lors de consignes données)

Méthodes d'enseignement

Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : cours magistral, approche interactive, approche inductive, approche déductive

Supports

Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : notes de cours, notes d'exercices

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 :

Evaluations dispensatoires lors de la session de janvier.

Examen en juin pour les étudiants en échec lors de la session de janvier.

Partie écrite : 80 % / Partie orale : 20 %

Année académique : **2023 - 2024**